

« École, inégalité des chances ? »

1. Égalité des chances, une expression, un principe et une loi

L'égalité des chances... Des mots qui circulent d'un gouvernement à l'autre, qui passent d'une école à l'autre, tel le titre d'une récitation apprise par cœur par l'ensemble des acteurs scolaires. Mais de quoi parle-t-on ?

L'égalité des chances, c'est une expression. Elle apparaît pour la première fois dans un discours de Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'éducation, le 7 février 1986. Depuis, tous ses successeurs s'approprient la formule, l'école devant assurer l'égalité des chances pour tous les élèves.

L'égalité des chances, c'est aussi un principe. L'école républicaine, obligatoire et gratuite doit assurer l'égalité entre les citoyens. La France, comme le rappelle le sociologue François Dubet, est attachée à l'idée de justice. La tradition républicaine et anti-aristocratique repose sur le principe selon lequel la seule manière de produire des inégalités acceptables, c'est de construire une compétition qui permettrait de dégager une autre hiérarchie sociale, s'opposant ainsi aux hiérarchies tenant à l'héritage et au passé. Pour les pères fondateurs de la République, l'école s'est substituée à l'Eglise dans sa capacité à transmettre des valeurs et des principes, dans sa capacité à former les citoyens. L'école, c'est la République, et la République, c'est l'école.

Les années 1960 ont marqué un tournant. Avant, le système scolaire répondait aux exigences de l'Etat républicain. Le modèle scolaire parvenait à redistribuer les connaissances pour tous ceux qui avaient accès au savoir. Après, la France a changé de registre. Tous les élèves, riches ou pauvres, sont allés dans la même école. Dans ce nouveau système, la règle de l'égalité des chances a impliqué que tous les élèves munis de leur bâton de maréchal dans le cartable ont eu la possibilité de réussir. La compétition s'est démocratisée, l'école s'est "massifiée" en même temps que le système n'est plus parvenu à surmonter ses propres contradictions devenues sources d'inégalités. Certaines voix, comme celles des sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, se sont élevées pour montrer que l'école ne faisait que répéter les inégalités sociales. Pour eux, le système scolaire constituait le *"meilleur allié du conservatisme social et politique"* (Les Héritiers, Editions de Minuit, 1964).

UN DEVOIR URGENT DE CHANGEMENT

Quarante ans après, les inégalités scolaires se sont accrues en France, à l'image des mutations économiques, facteurs de disparités en tout genre. De réforme en réforme, le système scolaire est devenu une institution en état grippal permanent. Le modèle scolaire républicain marche tellement à plein régime qu'il est en surchauffe constante et ne peut donc plus faire face aux pressions extérieures – qu'elles soient politiques, économiques, sociales, culturelles ou religieuses. L'école n'est plus un sanctuaire mais devient un buvard ; un buvard dont les auréoles sont le reflet de ses propres contradictions mais aussi celles de la société. Elle absorbe en quelque sorte les inégalités qui l'entourent. Au fond, les inégalités sociales se sont déplacées de la société dans l'école pour se reproduire dans la société.

Si bien qu'aujourd'hui, l'égalité des chances, c'est aussi une loi. Le 2 juin 2005, Azouz Begag, écrivain et sociologue, est nommé ministre délégué à l'égalité des chances. Il n'est pas vraiment mis en avant

par le gouvernement. C'est à partir de novembre 2005, juste après la crise des banlieues, que l'égalité des chances se présente réellement comme une nécessité et devient en quelque sorte un devoir, un devoir urgent, celui de changer la société. La loi sur l'égalité des chances, dont M. de Villepin a pris l'initiative, veut donner une priorité au combat contre les inégalités, notamment dans le système scolaire.

Alors, faut-il préserver l'égalité des chances pour surmonter la crise de l'école ? Pour Patrick Fauconnier, cette égalité n'est envisageable que si l'on revoit complètement le sens même de l'école. Il faudrait, affirme-t-il, passer de l'"*école-raffinerie*" à l'"*école-pépinière*", c'est-à-dire ne plus concevoir le système éducatif sur "*une base hiérarchique*", mais en aidant chacun "*à réussir là où il est doué*". Pour Jean-Paul Brighelli, il faut d'abord sortir des slogans et détruire la machine à fabriquer des "*crétins*". Attention, dit François Dubet, à ne pas casser la clé de voûte du système, qui est celle de l'égalité méritocratique des chances. Mais comment en est-on arrivé là ?

Sylvie Chayette et Gaïdz Minassian / 01.12.06

2. Grandes réformes et tentatives marginales

Pour faire face à ces nouveaux défis, l'Etat a mis en place toute une panoplie de mesures et de réformes de l'éducation nationale :

En 1963, le ministre de l'éducation Christian Fouchet instaure la carte scolaire, pour gérer les flux d'élèves et les moyens d'éducation. Il souhaite ainsi promouvoir la mixité sociale en obligeant les parents à inscrire leurs enfants dans un établissement en fonction de leur lieu d'habitation. Mais le système est rapidement perverti : ceux qui le peuvent contournent la carte par des dérogations, adresses fictives, relations et inscriptions dans le privé. La carte scolaire, paradoxalement, se met de plus en plus à rimer avec inégalité.

En 1975 est mis en place le collège unique. Il a pour objectif de démocratiser l'accès à l'éducation en offrant à tous, de la sixième à la troisième, le même enseignement. Mais les inégalités demeurent : aujourd'hui, on est encore trop souvent orienté en filière professionnelle quand on connaît une situation d'échec. Il faudrait un "*rééquilibrage disciplinaire*", explique Philippe Meirieu, auteur de plusieurs ouvrages et d'un rapport sur l'éducation.

En 1981, la gauche, quelques mois après son arrivée au pouvoir, crée les zones d'éducation prioritaire (ZEP), dans le but de renforcer le niveau des élèves inscrits dans des établissements en zones défavorisées, par un ensemble de mesures volontaristes, matérielles et pédagogiques. D'après [le dernier rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale](#) sur la contribution de l'éducation prioritaire à l'égalité des chances des élèves, le bilan est mitigé. Conclusion reprise par la plupart des intervenants avec lesquels nous nous sommes entretenus

Depuis, beaucoup de mesures ont suivi, émanant de gouvernements de droite comme de gauche : loi Savary sur l'école privée, loi Devaquet, réforme des diplômes, CPE, etc. La liste est loin d'être exhaustive. De nouvelles méthodes pédagogiques ont été inspirées de la maternelle à la fin du cycle primaire. Des adaptations des filières d'orientation ont été expérimentées du collège au lycée, avec plus ou moins de réussite, les effectifs dans les classes ont été réduits, avec l'approbation du corps enseignant et des syndicats. L'objectif de ces mesures est le même, en théorie : réhausser le niveau des élèves en maintenant le principe fondateur de l'égalité des chances de la maternelle à l'accès à l'université.

Dans le supérieur, même combat : ceux qui étaient défavorisés dès le début ne rattrapent pas leur retard. Le baccalauréat à 80 % d'une classe d'âge entend répondre à la massification de l'école et à la démocratisation du savoir. Les universités sont submergées par les inscriptions, les filières se bouchent, les moyens manquent, la sélection est bannie par les étudiants. Les universités françaises deviennent les parents pauvres de l'enseignement supérieur, le cursus des étudiants anonymes sans perspective, la voie de garage en rupture avec les exigences des entreprises et la réalité du marché. L'égalité des chances s'essouffle, souffre et recule même.

Quelques initiatives marginales sont alors appliquées, souvent mises en avant par les médias. Sciences Po prend depuis quelques années les meilleurs élèves des zones d'éducation prioritaire (ZEP), l'École normale supérieure envoie, elle, ses professeurs dans des établissements classés en ZEP. Le lycée Henri-IV a créé une classe préparatoire de remise à niveau, "*classe préparatoire aux études supérieures*", pour trente élèves issus de milieux modestes à la rentrée 2006. "*Il ne s'agit pas de discrimination positive, estime le proviseur du lycée, Patrice Corre, mais d'une opération d'ouverture sociale sur la base du mérite.*" (*Le Monde* du 16 mai 2006). Mais ces initiatives sont loin de faire l'unanimité. Sciences Po a fait ses "*bonnes œuvres de la marquise*", pour Jean-Paul Brighelli, alors que Christian Jeanbrau, ancien professeur en classes préparatoires à Henri-IV, trouve le projet "*méprisant, insultant pour l'effort pédagogique en zone difficile, élitiste à contre-emploi et, en termes d'impact social, ridicule*" (*Le Monde* du 19 mai).

A l'issue de ces projets de modernisation du système scolaire, experts et professionnels de l'éducation tirent un bilan globalement négatif de trente ans de politique éducative. D'où la pertinence de la question sur l'inégalité des chances. Souffrirait-on d'un mal bien français, qui impliquerait que toute réforme est mauvaise mais que, paradoxalement, le système ne conviendrait à personne ?

Sylvie Chayette et Gaïdz Minassian / 15.12.06

3. Consolidation du système ou ouverture ?

Les crises du monde scolaire et parascolaire bousculent les certitudes du système français qui se croyait à l'abri, persuadé d'être le meilleur. Mais la sinistrose gagne l'ensemble de l'univers scolaire. En premier lieu, les élèves qui s'interrogent sur leur lien à l'école, puis les parents d'élèves qui s'inquiètent de l'avenir de leur progéniture, le corps enseignant qui se pose des questions sur la valeur du métier, et les experts et hommes politiques qui retournent dans tous les sens le casse-tête de l'éducation sans trouver de solution durable.

En 2006, la politique de l'égalité des chances se trouve donc à la croisée des chemins. Ce n'est pas sur le diagnostic que les divergences apparaissent mais sur les recettes. L'heure est plutôt au pessimisme ambiant et de cette inquiétude sont nées deux dynamiques.

D'un côté les pessimistes de conviction plaident pour des solutions telles que redoublement, fin du collège unique et parfois retour aux blouses. C'est à l'élève de s'adapter à un ordre scolaire plus ferme, capable de faire le tri entre le bon grain et l'ivraie, le lauréat et le bonnet d'âne. L'école aurait besoin d'une thérapie de choc, par la réification d'un système égalitaire souvent embelli. Car comme le souligne le sociologue François Dubet, "nous n'étions pas véritablement dans un système d'égalité des chances". Mais quid de la politique de massification des écoles ? Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les noms des bacheliers étaient annoncés à la radio... On imagine mal aujourd'hui

l'exercice. Jusqu'aux années 1960, la République pouvait se permettre de récompenser ses meilleurs éléments. "Le système scolaire était un système qui ouvrait une certaine école aux enfants du peuple et ouvrait une certaine école aux enfants de la bourgeoisie", poursuit François Dubet. Mais ce n'était pas la même école. De l'élitisme républicain plus que de l'égalité des chances. On parlait du principe que tout le monde n'avait pas le devoir de réussir à l'école. Pour ceux qui excellaient mais qui étaient issus de milieux défavorisés, le système a inventé la bourse. Les boursiers étaient les éléments prometteurs du système, les symboles de l'efficacité d'un modèle républicain capable de donner une chance à tous.

A côté de ce camp minoritaire, les pessimistes de responsabilité, eux, rejettent le fatalisme de l'échec et refusent de se laisser dominer par des solutions de repli. L'esprit du "Pensionnat de Chavagnes" (une émission de télé-réalité sur M6) est révolu, insiste Hervé Hamon. Ce dont l'école souffre, ce n'est pas d'un manque d'attachement au passé mais d'un repli par rapport à la réalité d'aujourd'hui. A commencer par un manque d'ambition qui interdit de placer l'élève au cœur du système. L'école souffre d'un manque évident d'adaptation à une société complexe et en mouvement. D'où les incidences sur le moral et le manque d'estime de soi de l'élève. Mais aussi des techniques de management rétrogrades, un système par trop arc-bouté sur ses acquis et ses symboles. "L'école est prise dans un imaginaire un peu sacré, un peu magique, rappelle François Dubet, qui fait qu'il est difficile de toucher à des symboles." C'est comme si tout s'était figé : on refuse la sélection alors qu'elle constitue le moteur de la compétition (mention au bac, classes prépa, etc.), on manque de passerelles avec l'entreprise, on perpétue le traitement indifférencié des cas en difficulté, l'orientation post-secondaire est de mauvaise qualité, on s'interdit d'observer ses voisins européens, etc. Bref, la rigidité du système moule les esprits, uniformise les comportements et castre l'idée de changement.

Pourtant, rien ne peut plus marcher comme avant. Ce n'est pas encore l'union sacrée, mais jamais la volonté de moderniser, de changer, de réformer les choses n'a été aussi grande qu'aujourd'hui entre les élèves et les professeurs, les syndicats et les associations de parents d'élèves, les proviseurs et les parents, les administrateurs et les sociologues de l'éducation.

Le temps est donc venu, semble-t-il, d'ouvrir un nouveau cycle... De Jean-Paul Brighelli à Gérard Aschiéri via Richard Descoings, Patrick Fauconnier et François Dubet, plusieurs indiquent le chemin à suivre, avec une seule finalité : celle d'une véritable égalité des chances. Mais encore faut-il que les politiques décident de faire de l'éducation une priorité.

Sylvie Chayette et Gaïdz Minassian / 15.12.06

4. Les candidats à l'assaut de l'égalité des chances

Pour la campagne présidentielle 2007, les candidats des deux plus grands partis, Nicolas Sarkozy pour l'UMP et Ségolène Royal pour le PS, ont placé l'éducation parmi les thèmes prioritaires. Ségolène Royal appelle à réfléchir sur les résultats de la carte scolaire et à refonder les bases de l'égalité des chances par des entorses à la tradition socialiste. Nicolas Sarkozy, fidèle à la philosophie de droite, insiste sur le mérite, l'effort, le travail et la compétition en proposant de supprimer la carte scolaire pour réorganiser le rapport entre les Français et l'école.

A gauche comme à droite, on le sait : l'école française mérite plus qu'un débat "pour ou contre la carte scolaire". Et le ministre en exercice, Gilles de Robien, a raison d'appeler tous les candidats à la présidentielle à ne pas tomber dans le "simplisme" concernant l'école. Celle-ci, avant tout, a besoin que la société lui lance un autre regard, en suivant trois grandes dynamiques.

Il y a tout d'abord la question des politiques scolaires à long terme. Peut-on envisager des réformes dans la durée en France ? Quand on voit le nombre de ministres de l'éducation en dix ans, on se dit que rien n'est possible. C'est faux. La réforme LMD (licence, master, doctorat), rappelle Patrick Fauconnier, est un projet pour lequel quatre ministres de gauche comme de droite ont œuvré : MM. Allègre, Lang, Ferry, Fillon.

Il y a ensuite la question de l'adaptation de l'éducation aux réalités économiques, ce qui renvoie au statut des écoles et surtout des universités. Là aussi, de nouveaux chantiers ont été ouverts. Et tout porte à croire, au regard des dernières prévisions économiques, qu'il ne peut pas y avoir de développement et de croissance en France sans un effort entrepris sur la recherche. La croissance de demain passe par une politique intensive en faveur de la recherche et du développement des connaissances. Et cela commence à l'école, qui, pour préparer ses élèves au nouveau paysage économique, doit leur permettre d'acquérir des compétences, de mieux percevoir les talents individuels, de donner confiance.

Il y a enfin la question des moyens. Seule une politique volontariste peut susciter des résultats. L'école a besoin d'une politique de grands travaux du savoir. Pas forcément de rallonger des lignes de crédits là où les résultats sont mitigés. Réinventer la politique des ZEP, réviser la carte scolaire, améliorer les filières d'accès à l'Université, ouvrir et autonomiser celle-ci, équiper les établissements en moyens techniques, optimiser la formation des enseignants et insister davantage sur les langues et l'ouverture sur les autres modèles, tout cela demande des moyens mais surtout des fins, avertit François Dubet, car "on ne peut pas dire qu'en mettant plus de moyens pour des choses qui ne marchent pas bien, cela marchera mieux".

Sylvie Chayette et Gaïdz Minassian / 15.12.06